



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

Aux contribuables de la susdite municipalité

**ERRATUM : DÉPÔT DU BUDGET ET DU PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, M. Réal Brassard, que le projet de budget de la municipalité, pour l'exercice financier 2026, ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 seront déposés et adoptés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra :

- 12 décembre 2025
- 20h
- 1845 chemin du Village (église) à Saint-Adolphe-d'Howard

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, toute personne intéressée peut assister à cette séance.

Une période de question sera dédiée à ce sujet.

DONNÉ À Saint-Adolphe-d'Howard

Ce 11^e jour de novembre 2025

Réal Brassard

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Réal Brassard, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 11 novembre 2025, à chacun des endroits suivants, soit : à l'Hôtel de Ville, à l'église et sur le site internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 11^e jour de novembre 2025.



Réal Brassard
Directeur général et greffier-trésorier